

SOIGNE TA E-RÉPUTATION!

Être populaire sur Internet, c'est stylé! Mais un détail suffit parfois pour ruiner ta e-réputation...

LA E-RÉPUTATION

C'est quoi?

C'est l'opinion que nous avons d'une personne ou d'une entreprise à partir d'informations, d'avis et de rumeurs sur Internet.



Et toi? As-tu une e-réputation? Fais une recherche sur ton propre nom...

Quand c'est en ligne, c'est public:

Par mail, sur ton blog, sur les réseaux sociaux, même si tu t'adresses uniquement à tes amis, ton compte peut être piraté, tes infos et tes photos peuvent être partagées sans ton accord.

Ferme la porte:

Tu peux configurer Facebook, Snapchat et autres réseaux sociaux pour que seuls tes amis voient ce que tu publies.

Réfléchis toi aussi avant de taguer un copain ou de partager ses photos...

Mieux vaut être un peu parano et ne pas partager des infos trop perso.



Public pour toujours:



Sur votre facebook on a trouvé ça. Expliquez moi.

Oh non!

Sais-tu que les entreprises font des recherches sur les candidats quand elles proposent des emplois? Et qu'elles découvrent parfois des photos ou des propos embarrassants, même très anciens.

Pas évident par exemple de convaincre un recruteur avec une photo prise il y a 5 ans dans une fête, avec un joint de cannabis. Pas très malin non plus de caster un prof sur un réseau social.

#RIDICULE
#NUL#MOCHE
#J'AIME PAS#
#TROP NAZE HA
#INSUP

Il ne faut pas que cela devienne un poids trop lourd à porter.



Mais comment je vais me débarrasser de tout ça?!

Comment (tenter de) réparer les dégâts:

Tu peux demander à supprimer une page web sur Google ou une vidéo sur YouTube. C'est ce que l'on appelle "le droit à l'oubli".

Google ou YouTube ne sont pas obligés d'accepter: une enquête est menée pour savoir si ta demande de suppression est justifiée.

Les nettoyeurs du web: des entreprises sont spécialisées pour effacer les photos, les textes et les documents sur le web.

Ils peuvent aussi les repousser sur des pages lointaines de ton navigateur: personne ou presque ne consulte la 5^e ou 10^e page de Google.

Si tu es victime de cyber-harcèlement, tu peux appeler le 3020 pour être aidé par un spécialiste. Tu peux aussi consulter l'adresse web suivante: www.honauharcèlement.education.gouv.fr NE TE LAISSE PAS FAIRE.



"DROIT à l'oubli"

Aidez-moi s'il vous plaît!

Allez! C'est parti mon kiki!